



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires intérieures

Direction générale de l'immigration

Numéro dossier MAI									
Numéro d'identité national									

Demande en renouvellement d'un titre de séjour pour ressortissant de pays tiers en qualité de bénéficiaire d'une « protection internationale – statut de réfugié »

Nom(s) (nom(s) de famille)											
Nom(s) de naissance (nom(s) de famille antérieur(s))											
Prénom(s)											
Date de naissance											
Lieu et pays de naissance											
Nationalité											
Adresse au Luxembourg	Rue :							N° Maison :			
	Localité:							Code postal :			
Contact	E-mail :										
	Tél./GSM :										
Lieu de la demande											
Date de la demande											
Signature du demandeur (pour les mineurs, signature du représentant légal avec indication de ses nom et prénoms)	J'affirme par ma signature que les informations fournies dans la présente déclaration sont correctes et complètes.										

Au plus tard dans les **deux mois** avant l'expiration du titre de séjour, la demande de renouvellement est à introduire moyennant le présent formulaire auprès de la Direction générale de l'immigration du Ministère des Affaires intérieures (voir adresse postale en bas de page), en y joignant les pièces suivantes :

- la copie du titre de voyage pour réfugiés intégral (toutes les pages), en cours de validité ;
- un extrait récent du casier judiciaire luxembourgeois.

Remarque importante : Si votre titre de voyage pour réfugiés a expiré ou si sa validité est de moins de deux mois prière de joindre le formulaire « Demande en renouvellement d'un titre de voyage biométrique pour réfugiés » à cette demande. La délivrance d'un renouvellement du titre de voyage pour réfugiés est gratuite.

Pour de plus amples informations (en français, allemand et anglais) sur les démarches à faire, veuillez consulter le site internet www.guichet.lu.

Notice d'information relative à la protection des données personnelles :

La Direction générale de l'immigration du ministère des Affaires intérieures recueille et utilise vos données personnelles dans le contexte de sa mission d'intérêt public en exécution de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration, dans le respect des dispositions légales en matière de protection des données. Des informations plus détaillées sur le traitement de vos données, ainsi que vos droits en la matière, sont disponibles sur le site internet <https://gd.lu/immigration>.